

BLÉ

Contact

LETTRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B.

N° 190 JANVIER 2007

H U M E U R D E B L É

DE 25 À 27

En entrant dans l'Union européenne, la Roumanie et la Bulgarie en sont devenues respectivement les 6ème et 10ème producteurs de céréales. Il n'est pas avéré qu'elles deviennent réellement concurrentes des 25 en ce domaine. En revanche, financer les aides que recevront leurs agriculteurs exigera de minorer celles des exploitants des 25. C'est la conséquence du refus du Conseil européen de décembre 2005 d'élargir les marges d'évolution budgétaire de l'UE pour la période 2006-2013.

Voilà qui conduit encore plus les producteurs de céréales à vouloir tirer parti au maximum des différents débouchés possibles de leurs

récoltes et à demander des mécanismes efficaces de gestion des aléas qui caractérisent leur secteur.

C'est là également l'enjeu majeur de toute reprise des négociations de l'OMC et, à partir de 2008, des discussions sur l'évolution future de la PAC. De par l'importance de leurs intérêts agricoles, la Bulgarie et la Roumanie pourraient alors s'avérer des partenaires précieux de la France et des pays du sud de l'Europe pour faire contrepoids à l'influence qu'exercent à Bruxelles les Etats les moins sensibles à l'intérêt stratégique d'une production céréalière communautaire de haut niveau.

REVENU

REVENU CÉRÉALIER 2006 : IL ÉTAIT TEMPS !

Les Comptes de l'Agriculture publiés par l'INSEE fin décembre ont fait apparaître pour 2006 une progression de 34% du revenu des producteurs spécialisés en céréales et oléoprotéagineux avant cotisations sociales (« revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié »). Il était temps, car au terme d'une baisse quasi-continue, ce revenu était descendu de 35 100 € en 1997 à 19 850 € en 2005 (évolution en euro 2005). Durant la même période, la surface moyenne des exploitations était passée de 99 ha à 111 ha.

Avec un chiffre de 26 600 € pour le revenu 2006, le rattrapage de la chute en valeur absolue connue depuis 1997 est de 44%

POLITIQUE AGRICOLE

LE MAÏS HONGROIS A BON DOS

Au cours de ce premier trimestre, la Commission européenne va proposer au Conseil des ministres de l'UE de mettre fin au régime d'intervention sur le maïs (achat public à un prix réglementaire lorsque les céréales ne trouvent pas preneur sur le marché). Elle invoque le fait que l'importante utilisation de ce régime en Hongrie est extrêmement coûteuse pour les finances communautaires.

Il n'est pas contestable que la situation du marché du maïs en Hongrie soit source de difficultés. C'était même prévisible avant l'adhésion de ce pays à l'UE, compte tenu de son niveau de production, de ses marges de progression et de l'intérêt du prix d'intervention par rapport aux coûts de production et au prix à l'export. Mais la Commission européenne n'a pas su anticiper ... sinon en aidant la Hongrie à améliorer ses capacités de stockage et, donc, à pouvoir utiliser d'autant plus l'intervention le moment venu !

Compte tenu de ce manque d'à propos et du caractère local du problème, une proposition aussi radicale que celle

de supprimer purement et simplement l'intervention sur le maïs dans l'UE. Mieux vaudrait réfléchir à des solutions plus ciblées. Par ailleurs, il faut tenir compte des perspectives de transformation du maïs hongrois en bio-éthanol. Il n'y a par conséquent aucune raison de se hâter, d'autant qu'un bilan de santé de la PAC a été programmé pour 2008 par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UE.

PROGRÈS TECHNIQUE

EN FRANCE, LE PILOTAGE DES CULTURES PAR SATELLITE ÉTENDU AU SUD OUEST

Le système de pilotage des cultures par satellite Farmstar s'est étendu en 2006 au sud-ouest de la France. Il a d'abord été utilisé de janvier à avril 2006 sur 3 500 hectares de blé et de colza, puis d'avril à septembre, sur 5 550 ha de maïs. Jusqu'alors, Farmstar n'avait concerné que les cultures de blé, d'orge, de colza et de betteraves. Depuis son lancement en 2002 par ARVALIS, l'Institut technique des céréaliers et par EADS, il s'était développé essentiellement sur le centre nord et le centre ouest de la France.

Le financement des opérations ci-dessus -notamment accès des agriculteurs au nouvel outil et, au préalable, formation des techniciens des 10 coopératives et négoce intéressés- a été pris en charge par le Conseil régional de Midi-Pyrénées.

Pour mémoire, Farmstar analyse l'état de croissance des plantes à l'échelle intra-parcellaire à partir d'images-satellite Spot, puis il transmet aux agriculteurs par mel, par courrier des cartes de diagnostic et des préconisations quant à la fertilisation azotée, à l'irrigation et aux dates de récolte. Farmstar tend ainsi à une optimisation des résultats technico-financiers des exploitations, ainsi qu'à la préservation de l'environnement et à la qualité des récoltes. 4 000 hectares étaient suivis en 2002, année du lancement, 95 000 en 2004 et 256 000 en 2006. Les prévisions pour 2007 sont de 320 000 hectares.



AGPB
CÉRÉALIER DE FRANCE

PREMIERS ESSAIS COMPARÉS DE VOITURES EN VERSIONS ORDINAIRES ET FLEX FUEL

Dans leur n°8, les Cahiers du Moniteur de l'Automobile publient deux essais de véhicules flex fuel en les comparant avec leur version à moteur ordinaire. Les véhicules essayés sont une Saab 9.5 et une Ford Focus.

Aux prix de 1,16 € le litre de SP 95 et de 0,8 € le litre de super E85 (objectif du Gouvernement), la Ford Focus effectue 898 km pour 100 € dans sa version ordinaire et 1042 km dans sa version flex fuel, soit 16% de plus.

Avec la Saab, les chiffres sont respectivement de 770 km et de 976 km, soit 26,7 % de plus, et la surconsommation en litres au 100 km n'est que de 15% au lieu de 25 % avec la Focus. En outre, alors que les performances des deux versions de Focus sont équivalentes, la Saab flex fuel gagne 20% en puissance par rapport à sa version ordinaire, les accélérations et reprises étant sensiblement améliorées grâce au système de gestion de l'allumage. Saab illustre ainsi quelles seront les possibilités d'évolution de la technologie flex fuel lorsque le marché de ces véhicules se développera.

BIOÉNERGIE

MARNE : UN PROJET POUR FAIRE TOURNER L'AGRO-INDUSTRIE AVEC DES BIOÉNERGIES

Le Groupe Coopératif CHAMPAGNE CÉREALES, l'agro-industriel CHAMTOR, la Caisse des Dépôts et Consignations, le Crédit Agricole du Nord Est et DALKIA, leader européen des services énergétiques, se mobilisent sous la bannière C5D pour répondre à l'appel d'offres de « production d'électricité à partir de biomasse » publié le 9 décembre 2006 par le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. Ils ont pour projet de construire une centrale de cogénération qui produirait de l'électricité et de la vapeur à partir de 200 000 tonnes de paille et de bois sur le site de Bazancourt/Pomacle (Marne).

Cette énergie alimenterait les entreprises agro-industrielles déjà présentes sur le site qui sont spécialisées dans la valorisation non alimentaire de la ressource agricole. Ces entreprises sont ARD (Centre de recherches), CHAMTOR (transformation de blé) et CRISTANOL (production de bioéthanol). Il y aurait annuellement 125 000 tonnes de rejet de CO2 évités.

Il est intéressant de souligner que l'utilisation de la vapeur du projet C5D dans les colonnes de distillation CRISTANOL permettrait de rendre encore plus positif le bilan énergétique de son bioéthanol. La quantité d'hydrocarbure utilisée pour le produire diminuerait en effet significativement. D'autres projets concernant d'autres sites de production de biocarburants visent eux aussi à obtenir ce type d'amélioration.

ENSEIGNEMENT-FORMATION

UN LYCÉE AGRICOLE PICARD LAURÉAT DU CONCOURS « CHAMPS ET LYCÉES » 2006

Les étudiants de BTS Agricole du lycée de Crézancy (Aisne) ont remporté la 4ème édition du concours « Champs et Lycées » organisé conjointement par le ministère de l'Agriculture, la firme Syngenta Agro SAS et ARVALIS, l'institut technique des céréaliers. Le prix, un voyage de découverte de l'agriculture hongroise, leur a été remis au Sénat le 13 décembre.

19 lycées étaient engagés dans ce concours qui s'insère dans les travaux pratiques du programme d'études.

Après avoir respectivement défini un débouché de leur choix, les étudiants devaient conduire un itinéraire de culture du blé en s'appuyant sur des outils d'aide à la décision et ils devaient aboutir à une récolte correspondant aux exigences qualitatives des transformateurs. En outre, il leur était demandé de se faire les ambassadeurs de l'agriculture durable au sein de la profession et auprès du grand public. C'est ainsi que les candidats ont exploré les attentes de filières telles que la meunerie, l'alimentation infantile, les semences et les biocarburants. C'est ainsi également qu'afin de faire connaître leurs démarches, ils ont engagé des actions telles que création de blogs ou de sites Internet, organisation de colloques et animation de stands sur les foires, salons ou marchés.

INFOCHIFFRES

LES LEADERS DE LA MEUNERIE EN FRANCE

(millions d'€ de chiffre d'affaires)

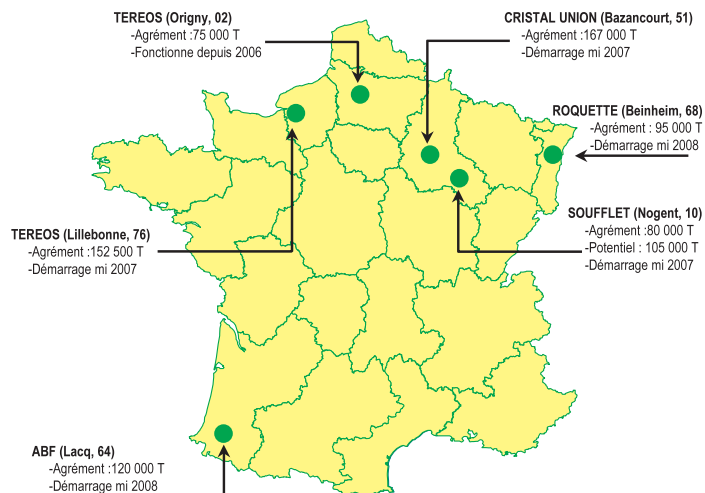
	Dépt.	CA 2005		Dépt.	CA 2005
1) Gr. Moulins de Paris	94	292,1	7) Groupe Nicot*	71	49,2
2) Moulins Soufflet	10	204	8) Minoterie Cantin	36	34,3
3) Euro Mill Nord + Gr. Moulins Storione	51/13	99,5	9) Interfarine	10	32,6
4) Gr. Moulins de Strasbourg Meunerie	67	99	10) Hébert*	28	29,7
5) Groupe Celbert	35	95	11) Gers Farine	32	28
6) Dijon Céréales Meunerie	21	56,1	12) Minoterie Forest	71	25,7

* activité meunerie seule

Source : Entreprises

LES NOUVELLES USINES DE BIOÉTHANOL EN FRANCE : ÉTAT DES LIEUX

Les six projets d'usines nouvelles de bioéthanol qui ont obtenu des agréments de l'État devraient tous être concrétisés d'ici fin 2008. Une des 6 usines est déjà opérationnelle et deux autres doivent démarrer mi-2007. Au total, les 6 usines produiront 690 000 tonnes de bioéthanol, qui viendront s'ajouter aux 402 000 tonnes produites par les outils plus anciens. La proximité dans le temps de cet afflux de production nécessite que le taux de l'incorporation directe d'éthanol dans l'essence commune (SP95) s'accroisse rapidement. A court terme, le développement du super E85 (éthanol à 85%, essence à 15%) sera en effet trop lent pour absorber les nouveaux volumes produits, compte tenu des faibles nombres de véhicules flex fuel et de l'insuffisance de points de distribution de ce type de carburant.



Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, 23-25, avenue de Neuilly, 75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00. Contact : Pascal HURBAULT.



BLE CONTACT est mis en ligne sur le site www.agpb.fr
Abonnements : consulter l'AGPB. Reproduction autorisée avec mention de la source BLE CONTACT-AGPB.